



Avec Marie vers l'Assemblée synodale : Temps de prière

MOMENT DE PRIÈRE LE MERCREDI 31 MAI 2023, MÉMORIAL LITURGIQUE DE LA VISITATION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE ET FIN DU MOIS MARIAL, POUR CONFIER À MARIE, MÈRE DE L'ÉGLISE, LES TRAVAUX DE LA 16E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SYNODE DES ÉVÊQUES.

Message de Mgr Hervé Gosselin au Peuple de Dieu de Charente :

Comme vous le savez peut-être, la Secrétairerie générale du Synode a invité les Synodes des Églises orientales catholiques, les Conférences épiscopales et les sanctuaires mariaux à tenir un moment de prière le **mercredi 31 mai 2023**, fête de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie et fin du mois marial, pour confier à Marie, Mère de l'Église, les travaux de la 16e Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques.

Or, ce jour-là, les évêques de la province et leurs vicaires généraux sont réunis à **l'abbaye de Bassac**. Ainsi, c'est dans ce lieu que nous vivrons un temps de prière, **à 20h30** auquel vous êtes tous invités.

Si vous ne pouvez pas nous rejoindre, chacun peut porter cette intention notamment par la prière ci-dessous.

En ce temps de Cénacle, que l'Esprit nous comble de ses dons !

+ Mgr Hervé Gosselin, Angoulême, le 26 mai 2023

Notre-Dame-du-Synode [Télécharger](#)



Marie, la mère de Dieu, est toujours avec nous sur le chemin synodal, car elle est aussi « Mère de l'Église » (Mater Ecclesiae) ; mère de tous ceux qui sont compagnons et disciples de son fils. Chaque fois que nous nous sentons perdus, confus ou hésitants à proposer du chemin, nous n'avons qu'à nous tourner vers elle pour indiquer le chemin. Marie ne parle pas. Elle n'en a pas besoin. Elle n'a qu'à diriger notre regard vers son fils. Dans son geste muet, elle résume toute la mission de l'Église. Même lorsque le Peuple de Dieu est « en via » — en chemin — il est toujours en mission. Les deux sont inséparables, car il n'y a qu'un seul chemin et un seul objet de notre désir, une seule source de notre vie et de notre espérance : Jésus-Christ.

(Vers une spiritualité pour la synodalité, p.45)